Azémia ou Les Sauvages

Ouverture

Nicolas-Marie DALAYRAC (1753-1809)

Le théâtre représente un endroit de l'île, un peu sauvage ; la mer doit occuper le fond. Sur le côté droit de la scène (côté du roi), doit être une esplanade sur des rochers inaccessibles par l'extérieur, et sur laquelle on ne soit censé pouvoir monter que par l'intérieur d'une grotte souterraine. Ces rochers doivent être entourés de halliers, de broussailles, comme pour dérober aux yeux l'entrée de la grotte. De l'autre côté, vis-à-vis, doit-être une espèce de palissade et quelques buissons épais, un peu avancés, qui masquent la naissance d'un rocher. Sur ce rocher, à demi-hauteur de celui qui est vis-à-vis, doit-être aussi un sentier, par lequel puissent passer les acteurs, et un palmier qui borde la coulisse.

Aux premières mesures de l'ouverture, la toile se lève ; une musique tranquille doit indiquer le calme et la solitude de ce lieu champêtre. Quelques instants après, on voit sur la mer plusieurs canots de sauvages ; ils abordent, se groupent, exécutent des danses pantomimes ; Édoin paraît sur son rocher, derrière la palissade, témoigne son inquiétude, et tire en l'air un coup de fusil, qui effraye les sauvages ; quelques-uns regagnent leurs canots en désordre, prennent le large et s'éloignent : les autres se précipitent du haut d'un rocher, disposé pour cela, dans la mer. On les voit nager et s'éloigner. Édoin va s'assurer s'ils sont partis, et revient.





